

Le râle des genêts

(source INPN : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3053)

Espèce menacée de disparition en Normandie

Période sensible :

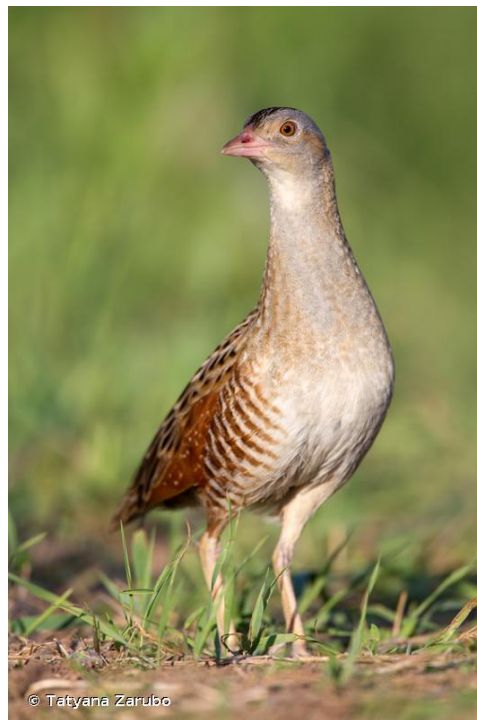
mai à août

Milieus de reproduction :

prairies de fauche
principalement, parfois
p. pâturées

Pratiques à privilégier ou recommandations :

retard de fauche du
territoire du chanteur



Longueur 27-30 cm, envergure 46 -53 cm, poids 120-230 g.

L'habitat est constitué de milieux herbacés suffisamment hauts (> 20 cm) et denses pour s'y cacher, sans toutefois que la végétation puisse constituer un frein aux déplacements de l'oiseau. De nos jours, les habitats typiques sont des milieux secondaires exploités par l'homme, notamment les prairies inondables de fauche. Les plus fortes densités sont observées là où les pratiques agricoles sont les moins intensives, une fauche tardive et un taux de mécanisation bas favorisant une reproduction régulière.

Le Râle des genêts est omnivore. Il se nourrit préférentiellement de petits invertébrés et complète son alimentation avec de jeunes pousses, des graines et de jeunes grenouilles.

L'espèce est généralement solitaire mais les nids peuvent être à moins de 100 m les uns des autres. Les mâles parcourent de grandes distances en journée, visitant les territoires des mâles voisins. Ils rejoignent les places de chant peu avant le coucher du soleil et s'y tiennent toute la nuit. La structure de végétation y est généralement différente de l'habitat environnant (souvent plus haute : tas de roseaux couchés, buissons isolés...). Les mâles isolés peuvent chanter toute la nuit, alors que les oiseaux appariés chantent de manière intermittente.

Le nid est au sol dans la végétation dense. C'est une coupe d'herbes sèches qui ne dépasse pas 15 cm de diamètre. La ponte débute en mai, avec une seconde ponte en juillet qui produit des jeunes s'envolant en septembre. L'intervalle de temps entre deux œufs pondus est en moyenne de 18 h, ce qui est le plus court intervalle connu pour un non-passereau. Les poussins nidifuges sont surveillés par la femelle seule, le mâle l'ayant généralement quittée peu avant l'incubation. En cas de danger, ils s'enfuient dans différentes directions. Les juvéniles sont volants à l'âge de 35 jours.

Le rôle des genêts en Normandie

Le rôle des genêts ne se reproduit plus que dans la vallée de la Seine avec des effectifs très faibles et variables (depuis 2010 : 0-16 mâles chanteurs). Des nidifications sporadiques peuvent se rencontrer à l'image du mâle cantonné dans les marais du Cotentin en 2017 ou une année précédente dans la vallée de la Touques mais cela devient excessivement rare.

L'installation de mâles peut être très tardive, jusqu'au début du mois de juillet lorsque ce sont des mâles décantonnés d'autres sites. **Ceci entraîne une possibilité de nidification jusqu'à la fin du mois d'août.**

Problématique de conservation de l'espèce

* période de sensibilité : mai à août

* installation du nid dans les parcelles de prairies permanentes

* activité agricole impactante : la fenaison ou le pâturage

Technique à mettre en œuvre pour la protection des nids :

- définition de modalités de gestion spécifiques en fonction de la situation du site, de la pratique impliquée (fauche ou pâturage), du nombre d'exploitants impliqués si le mâle chante sur plusieurs parcelles... pour permettre le bon déroulement de la reproduction

* procédure :

- intervention dès la découverte d'un mâle chanteur

- Définition par DDTM et spécialiste de la biologie de l'espèce concernée des mesures à prendre

- rencontre du ou des exploitants concernés pour échange sur les mesures préconisées et l'indemnisation éventuelle (si retard de fauche ou perte totale de production)